

DECLARATION D'IMPOT 2025

L'administration communale d'Hérémence a mandaté la Fiduciaire System D,
Management et Consulting, M. Sébastien Délétraz à Ayent, pour aider

les contribuables en âge AVS ou en situation de handicap

à remplir la déclaration d'impôt 2025, aux dates suivantes :

(sur rendez-vous – tél. 027/282 50 20)

Mâche Salle villageoise

mardi 10 mars 2026 de 08h00 à 10h30

Euseigne Salle villageoise

mardi 10 mars 2026 de 08h00 à 10h30

Hérémence Foyer de la salle polyvalente

mardi 10 mars 2026 de 13h15 à 17h00

mercredi 18 mars 2026 de 08h00 à 11h30

Veuillez, svp, vous présenter **5 minutes** avant le rendez-vous fixé.

Nous vous demandons de :

- **remplir chez vous, avant le rendez-vous, la page 1 de la déclaration, les informations complémentaires de la page 4 et l'état des titres (annexe 3)**
- **présenter les attestations suivantes :**
 - Dernière taxation
 - Rentes AVS, Rentes AI, Rentes privées
 - Revenu de location, charges, voirie, factures 2025 entretien des immeubles
 - Attestations bancaires et postales 2025 (dettes, placements, état des comptes)
 - Revenus de succession, indemnité en capital, caisse de pension
 - Police d'assurance vie (valeur de rachat, attestation 3^{ème} pilier)
 - Gains de loterie
 - Dons et cotisations
 - Frais médicaux (demander récapitulatif à la caisse maladie)
 - Frais de dentiste, lunettes, subsides...

Administration communale

Hérémence, février 2026